



VIDE GRENIER D'Halloween

Dimanche 26 octobre 2025

De 10H à 18H

Au foyer Rural (Intérieur et extérieur)

Gérard NEYENS

(Clôture des inscriptions le 18/10/2025 à 18 :00)

Buvette et restauration sur place ou à emporter

Accueil des exposants de 8h00 - 10h00



Renseignements et réservations

☎ : 06 75 45 58 63 (de 17h30 à 19h)

Facebook @guernesenfêtes

@: fetesdeguernes@outlook.fr

Règlement

(Ce règlement est à lire et à nous retourner signé)

L'association Guernes en Fêtes organise un vide grenier le samedi 26 octobre 2024 de 10h00 à 18h00 au foyer Gérard NEYENS.

Cette manifestation se tiendra avec l'accord des autorités compétentes et selon le respect de la législation en vigueur.

Article 1 : Le vide grenier est ouvert aux particuliers pour la vente d'objets d'occasions. Les objets exposés et vendus demeurent sous la responsabilité des vendeurs qui s'engagent à respecter la législation en vigueur en matière de sécurité et de conformité des biens.

La vente d'armes (toutes catégories A.B.C) est interdite pendant l'évènement. La vente d'alcool ne sera autorisée que sur dérogation du comité des fêtes.

Tout litige entre vendeur et acheteur ne relève pas de la responsabilité de l'association qui ne pourra en aucun cas être tenue responsable.

Article 2 : L'installation des exposants se fera le dimanche 26 octobre 2025 entre 8h00 et 10h00 (passé 10h00, l'emplacement ne sera plus réservé)

Les emplacements attribués ne pourront en aucun cas être modifiés, échangés ou cédés sans l'accord des organisateurs

En cas d'absence, les droits d'inscriptions seront conservés par l'association.

Article 3 : Les enfants mineurs devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte pendant toute la durée de la manifestation

Les animaux devront obligatoirement être tenus en laisse.

Les véhicules ne pourront pas être stationnés sur les emplacements, un parking exposant sera prévu à cet effet.

Aucune exception ne sera faite pour la sécurité de tous.

La circulation des véhicules sera interdite pendant toute la durée du vide grenier soit de 10h00 à 18h00.

Article 4 : La clôture du vide grenier se fera à 18h00.

L'emplacement devra être rendu nettoyé et débarrassé de tous déchets, un sac poubelle vous sera remis à l'arrivée et des poubelles seront mises à disposition.

Tout contrevenant s'expose à une contravention de 2e classe (articles. R632-1 et 131-13 du code pénal)

Article 5 : Le vide grenier se déroulant partiellement en plein air, aucun remboursement ne sera accordé en cas d'intempéries.

Article 6 : L'inscription devra être envoyée ou déposée aux adresses suivante :

- Guernes en Fêtes ,place de la mairie78520 Guernes.
- Atelier des rêves Tattoo, pour Guernes en fêtes, 1 rue du sas, 78520 Guernes

Pour être validée l'inscription devra **obligatoirement** être accompagnée des documents suivants :

- La copie recto verso de la carte d'identité et l'attestation sur l'honneur remplie (article R 321-9 du code pénal)
- Exempleaire imprimé du dossier d'inscription et du règlement du vide grenier signés
- Le règlement par chèque à l'ordre de Guernes en Fêtes ou en espèces.

La date limite des inscriptions est fixée au 18/10/2025 à 18h00. **Passé cette date une pénalité de frais de dossier de 5 Euros sera à appliquer au règlement.**

Les places en intérieur étant en nombre limité un sms de confirmation vous sera transmis dès enregistrement de votre dossier complet et signé.

L'association Guernes en Fêtes se réserve le droit de refuser une inscription sans avoir à motiver sa décision.

Article 7 : La signature de ce document vaut pour accord du présent règlement. Toute personne qui ne respecterait pas ce règlement ne sera plus autorisée à exposer et aucun remboursement ne pourra être réclamé.

La décision appartient aux organisateurs et ne pourra en aucun cas être contestée.

Nom : Prénom :.....

Signature et date :

(Précédée de la mention « bon pour accord »)

Attestation sur l'honneur

Document à nous retourner lisiblement rempli et signé.

Je soussigné(e),

Nom _____

Prénom _____

Né(e) le ____ / ____ / ____ à _____

Adresse _____

Code Postal ____ _

Ville _____

Tél _____

Courriel _____ @ _____

Titulaire de la pièce d'identité N° _____

Délivrée le ____ / ____ / ____

Par _____

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code De commerce)
- ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Tarifs

- 5 Euros la table (maximum 2 par réservation) Dimension table : 120X0.70. Emplacement en intérieur exclusivement.
- 4 Euros le mètre ou 10 les 3 mètres Emplacement extérieur Pas de matériels fournis.

Inscription

Nombre de tables : _____ Tables soit _____ Euros

Nombre de mètres : _____ Mètres soit _____ Euros

Montant : _____ €

(Chèque à l'ordre de Guernes en Fêtes ou espèces) et copie recto verso de la pièce d'identité

Fait à _____ le ____ / ____ / ____

Signature

N.B : Tout dossier incomplet ne saurait être pris en compte. L'envoi du dossier ne fait pas foi d'inscription. Un SMS de confirmation vous sera envoyé dès validation de celui-ci.

Nous vous remercions d'écrire lisiblement pour un meilleur traitement de votre inscription.